

15. Mai 1941

dodis.ch/47223

LEGAZIONE DI SVIZZERA  
IN ITALIA

41.13.C.1.

Rome, le 10 mai 1941.

Relations italo-suisse  
Suisse du "Mezzogiorno". *fiches*

*13.5.41*

*P. 9*

357. 317. J. 1.

*noté*

*M. Feldscher*

*Je fais remettre M. Ameglio.*

Monsieur le Conseiller Fédéral,

*M. Stucki & M. Kohler*  
*p. l. inf.*

En me référant à ma communication faite, par la voie la plus rapide, au sujet de mes dernières négociations avec M. le Sénateur Giannini concernant la situation des Suisses du "Mezzogiorno", en corrélation avec la demande italienne d'une augmentation de l'avance en clearing, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, copie de deux lettres que j'ai adressées hier à l'Ambassadeur Giannini.

*p. vis à M. Napione*  
*pour remises.*  
*13.5.*

*./..*

Il s'agit tout d'abord d'une lettre officielle fixant les concessions que nous sommes prêts, en dernière analyse, à faire et les assurances dont nous demandons la confirmation. J'avais convenu avec M. Giannini un échange de lettres officielles qui me paraît nécessaire en vue de nous préserver, pour autant que faire se peut, de surprises futures venant d'autres dicastères.

La lettre officielle a été accompagnée d'une lettre de caractère plutôt personnel dans laquelle je suis revenu sur un certain nombre de nos autres desiderata.

Il est bien entendu que, pour sauvegarder autant que possible la protection des Suisses du Midi de l'Italie, j'ai essayé encore, en dernière heure, d'avancer notre ligne de défense. La position du maintien du Consu-

Monsieur le Conseiller Fédéral P i l l e t - G o l a z ,  
Chef du Département Politique Fédéral,  
B e r n e



LEGAZIONE DI SVIZZERA  
IN ITALIA

- 2 -

lat de Naples devenait cependant pour ainsi dire impossible à tenir, du moment qu'après tous les autres pays européens et américains, aussi l'Espagne, qui est quand-même liée aux Puissances de l'Axe, avait dû faire fermer son Consulat général et que, dès lors, notre Consulat est le seul, avec le Consulat général d'Allemagne, à être ouvert.

La possibilité qui nous a été donnée, à la suite de mes pourparlers avec M.Giammini, d'envoyer de Rome (sauf des circonstances extraordinaires) le Consul de Suisse à Naples ou son remplaçant pour vaquer aux affaires de la Colonie, me paraît toutefois, tout compte fait, en corrélation avec la désignation d'un correspondant (fonction pour laquelle je prévois M.Max von Orelli), donner le maximum de garanties nécessaires, *pourvu qu'elles aient été obtenues au préalable*

Pour ce qui est de Catane, d'après l'avis même de M.Caflisch, il me paraît indiqué de prévoir la permanence en Sicile et dans une localité de l'intérieur aussi rapprochée que possible de la colonie du Chancelier du Consulat; notre Chancellerie consulaire en Sicile continuerait ainsi à fonctionner officiellement.

Pour ce qui est de Bari, je me réfère à la lettre officielle ci-jointe.

Vous verrez, d'autre part, que dans la lettre d'accompagnement j'ai abordé, en des termes permettant à M.Giannini de montrer ma communication en plus haut lieu, le problème qui nous tient particulièrement à coeur du règlement rapide des "certificats d'accompagnement", problème qui, du domaine apparemment technique, nous transporte

LEGAZIONE DI SVIZZERA  
IN ITALIA


- 3 -

immédiatement à celui, infiniment plus vaste, du maintien effectif de nos exportations, indispensables au point de vue économique et même politique .

Dans la missive d'accompagnement j'ai cru aussi devoir revenir sur la question de la campagne de presse, qui avait fait l'objet d'une franche explication avec le Sénateur Giannini. Celui-ci, bien que très prudent dans ses paroles, ne doit pas être, dans son for intérieur, loin de juger cette campagne de presse comme nous la jugeons nous-mêmes.

Je vous écris séparément que j'ai maintenant à peu près les preuves que cette campagne a été déclenchée sur l'ordre de Berlin - sur la base complaisamment fournie par les exagérations journalistiques de la Légation d'Italie à Berne - pour faire pression indirecte sur nous au moment où l'on formule des énormes prétentions économiques à notre égard du côté de l'Allemagne.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances de ma très haute considération.



2 annexes